

8 MARS 2025

Fédération des Finances FORCE OUVRIERE - 46, rue des petites écuries - 75010 Paris • www.financesfo.fr

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES
DROITS DES FEMMES**



On pourrait penser que les femmes du secteur public sont mieux protégées que celles du privé, l'Etat devrait être exemplaire, mais les résultats ne sont pas encore à la hauteur.

Les droits des femmes ne se résument pas à une journée annuelle mais à des actions quotidiennes.

Notre fédération poursuit la lutte pour une véritable égalité professionnelle afin de maintenir les droits existants et en obtenir de nouveaux !

Dans le contexte actuel des restructurations, **les femmes seront les premières impactées**. L'intégration d'une analyse genrée dans les études d'impact ou la mise en place d'un suivi statistique genré constituent de maigres palliatifs à une situation anxiogène.

FO Finances a dénoncé à de nombreuses reprises l'impact des règles de gestion sur les carrières des femmes et en tout premier lieu, **la mobilité contrainte**. La négociation en cours au niveau ministérielle veut travailler sur la **réduction des inégalités de parcours professionnels entre les femmes et les hommes notamment via le bilan, l'analyse et l'adaptation des règles de gestion mises en œuvre en application des lignes directrices de gestion**. C'est une première réponse aux revendications de **FO Finances**.

Notre demande est simple : **supprimer la mobilité forcée** pour les promotions de C en B dans toutes les directions.

Les femmes restent encore majoritairement concernées par le **temps partiel pour pouvoir concilier vie privée/personnelle** ; leur temps de travail « domestique » demeurant 3 fois plus élevé que celui des hommes. Sur la parentalité et les aidants familiaux, **FO Finances revendique un réel accompagnement pour les agents en les informant de leurs droits**. Il est aussi nécessaire de garantir la bonne adéquation entre la charge de travail et la quotité de temps de travail de l'agent à temps partiel. **Notre fédération** continue de dénoncer la suppression des autorisations d'absence au profit d'aménagement horaire, pour accompagner les enfants.

Très concrètement, **FO Finances revendique le décalage des dates de rentrée en septembre dans les écoles de formation de notre ministère afin de tenir compte des contraintes familiales**.

L'écart demeure également en matière salariale, pour **FO Finances** beaucoup reste à faire. Le salaire net moyen des femmes reste toujours inférieur de 12,3% à celui des hommes dans la fonction publique. Et même si cet écart diminue depuis 2013, les inégalités s'amplifient au fur et à mesure que les salaires augmentent.

De même, **la place des femmes dans les emplois de direction progresse**, mais les efforts doivent être poursuivis et notamment s'agissant de la constitution des viviers.

Enfin, **FO Finances exige l'exemplarité de l'administration dans la prise en compte des cas de discriminations, de harcèlements et de violences sexistes et sexuelles**. La victime doit pouvoir compter sur le soutien et la protection de l'administration dès le signalement. Et elle ne doit pas en aucun cas subir la double peine de devoir changer de poste pour se protéger !